



MIGRATIONS HUMAINES ET RESSOURCES NATURELLES

Évaluation globale d'un système d'adaptation complexe

Résumé à l'intention des décideurs

© 2023 Programme des Nations Unies pour l'environnement

ISBN: 978-92-807-4028-8
Job number: DTI/2526/PA

Reproduction

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie et sous quelque forme que ce soit à des fins pédagogiques et non lucratives, sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur, à condition de la citer comme source. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement apprécierait de recevoir un exemplaire de toute publication utilisant le présent document comme source.

La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Toute demande d'autorisation, mentionnant l'objectif et la portée de la reproduction, doit être adressée à la unep-communicationdirector@un.org.

Déni de responsabilité

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies quant au statut juridique des pays, territoires ou villes, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Certains graphiques ou illustrations figurant dans le présent document peuvent avoir été adaptés de contenus publiés par des tiers afin d'enrichir les interprétations des auteurs à l'aide des messages clés se dégageant des illustrations ou graphiques en question. Dans ce cas, les données présentées n'impliquent aucune prise de position de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement quant aux documents sources des graphiques ou illustrations utilisés.

La mention de toute société commerciale ou de tout produit dans la présente publication ne signifie nullement que le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou les auteurs de ce document approuvent les sociétés ou produits cités. L'utilisation d'informations issues de la présente publication à des fins de publicité n'est pas autorisée. Les noms et symboles de marques commerciales sont utilisés à des fins rédactionnelles sans aucune intention de porter atteinte au droit des marques ou au droit d'auteur.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous déplorons toute erreur ou omission susceptible d'avoir été commise involontairement.

© Cartes, photos et illustrations, comme précisé
Photographie de couverture: Somalia © Amors photos/ Shutterstock.com

Pour citer ce document

Programme des Nations Unies pour l'environnement. (2023). Migrations Humaines et Ressources Naturelles: Évaluation globale d'un système d'adaptation complexe, Nairobi.

Production : UNESCO

<https://www.resourcepanel.org/reports/human-migration-and-natural-resources>

Remerciements

Auteurs principaux : Saleem H. Ali, Dominic Kniveton et Riyanti Djalante.

Auteurs collaborateurs : Sonja Ayeb-Karlsson, Michael Brottrager, Oli Brown, Jesús Crespo Cuaresma, Martin Clifford, Kyle Davis, Gemma Hayward, Noam Levin, Kopo Oromeng, Jamon Van Den Hoek et Caroline Zickgraf.; Jonas Bergmann, Pablo Escribano, Ilan Kelman, Christopher Schulz, Jamie Skinner.

Aide à la recherche, commentaires et données : Sophie Bernier, Sofie Bouteligier, Kimberly Cochran, Jeff Herrick, Andrea Hinwood, Luca Marmo, Merlyn Van Voore, Steven Stone, Elisa Tonda, collègues de l'Organisation Internationale Pour les Migrations et de Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Ce rapport a été rédigé sous l'égide du Groupe international d'experts sur les ressources du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Il convient également de remercier Janez Potočnik et Izabella Teixeira, co-Présidents du Groupe international d'experts sur les ressources, ainsi que les membres du Groupe et de son Comité directeur.

Les auteurs sont reconnaissants envers Mark Swilling, membre du Groupe international d'experts sur les ressources, qui a dirigé la présente publication et fourni un encadrement et du soutien lors du processus de relecture externe. Ils expriment en outre leur gratitude aux experts qui ont réalisé la relecture externe : Başak Yavçan, Nichole Barger, Irene Schoefberger, Sophie de Bruin, Atle Solberg, Sana Essaber Jouini, Ingrid Boas, Ricardo Safrá de Campos, Tasneem Siddiqui, Bina Desai, Pierre Lacroix, Nathalie Guillaume ainsi que d'autres experts relecteurs anonymes.

Les auteurs remercient le secrétariat du Groupe international d'experts sur les ressources accueilli par le PNUE, et en particulier Christina Bodouroglou et Vira Khoroshavina pour la coordination et le soutien technique apportés lors de la préparation du présent rapport.



MIGRATIONS HUMAINES ET RESSOURCES NATURELLES

Évaluation globale d'un système d'adaptation complexe

Résumé à l'intention des décideurs

Préparé par le Groupe international d'experts sur les ressources.

Ce document met en lumière les principales conclusions du rapport intégral éponyme et doit être lu conjointement à ce dernier. Le texte intégral du rapport peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.resourcepanel.org/reports/human-migration-and-natural-resources>

Préface

La disponibilité des ressources naturelles, l'accès à celles-ci et leur utilisation représentent des variables intermédiaires essentielles pour comprendre, analyser et gérer les relations locales ou mondiales entre les changements climatiques ou environnementaux d'une part, et la distribution et les mouvements de la population d'autre part. De nombreux débats et travaux de recherche étudient les effets des changements climatiques sur les migrations dans le monde, mais le rôle et la gouvernance des ressources naturelles dans le cadre de cette interaction suscitent étonnamment peu d'intérêt.

Depuis 2007, le Groupe international d'experts sur les ressources produit des évaluations scientifiques indépendantes, rigoureuses et utiles à la formulation de politiques sur l'état, l'évolution et l'avenir des ressources naturelles. Le présent rapport ouvre la discussion sur le lien entre les ressources naturelles et la mobilité humaine, en adoptant une approche intégrée qui tient compte des multiples liens de causalités et réseaux d'interaction. Reposant sur des méthodes qualitatives et quantitatives, les travaux de recherche repris ici démontrent que la relation entre les ressources naturelles et les migrations nécessite d'envisager les interactions entre l'être humain et l'environnement comme un système d'adaptation complexe.

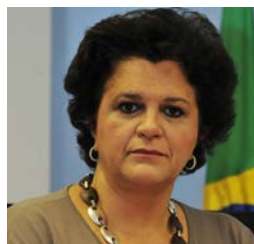
Ce rapport établit que les ressources naturelles ont un effet marqué sur la mobilité humaine, mais que cette relation n'est pas linéaire. Ces ressources peuvent à la fois atténuer ou exacerber les migrations involontaires, en fonction de contraintes écologiques et économiques spécifiques. Elles ont une influence sur les changements environnementaux, les changements climatiques et la mobilité humaine. Les projets hydroélectriques représentent la corrélation la plus directe entre le développement des ressources naturelles et les

migrations involontaires ; dans les prochaines années, leur essor en tant que source d'énergie plus propre devra être encadré avec prudence. Autre illustration de cette relation complexe, les ruées minières peuvent accentuer les migrations localisées, mais réduire les migrations internationales volontaires.

Quant aux camps de réfugiés, leurs effets sur l'utilisation et la dégradation des ressources ont été étudiés au moyen d'une analyse géospatiale. Il a donc été démontré que les conséquences négatives s'avéraient minimes et que, dans certains cas, des zones avaient été restaurées à des fins de production alimentaire. Étant donné que les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur les migrations ont été déjà étudiées dans des publications d'organismes de développement, le présent rapport se concentre plutôt sur d'autres variables environnementales qui entretiennent un lien direct avec les ressources (tout en tenant également compte de politiques telles que le repli stratégique du front de mer). En se fondant sur des résultats scientifiques, le présent rapport plaide pour une action des pouvoirs publics qui prenne en considération l'existence de systèmes d'adaptation complexes. Cette action devrait tenir compte des facteurs sociopsychologiques, financiers et démographiques qui se trouvent à la croisée des parcours de mobilité/d'immobilité et des ressources naturelles. Le présent rapport fait également l'état des lieux des politiques efficaces concernant lien entre les ressources et la mobilité, telles que les droits de propriété et de jouissance ainsi que les envois de fonds des migrants (y compris le principe des « obligations vertes » appliqué à ces envois), afin de mieux gérer ce lien pour obtenir de meilleurs résultats écologiques et économiques. Le présent rapport invite les décideurs à reconnaître la nécessité de surveiller les territoires où les ressources manquent et où les populations humaines sont vulnérables.

Les auteurs principaux et leur équipe ont rassemblé une base de données probantes qui prouve le besoin de superviser l'intersection entre les ressources et la mobilité.

Le rapport dispose que la récente guerre en Ukraine, ainsi que les guerres et les crises survenues au cours de la dernière décennie, démontrent l'absence d'un système de gouvernance mondiale pour les migrations. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières pourrait faire office de cadre d'élaboration de politiques afin de superviser l'intersection entre les ressources et la mobilité, mais devrait être étoffé de façon à proposer des mécanismes plus formels de mobilisation internationale qui tiennent compte des différences dans les environnements naturels et culturels.



Izabella Teixeira

Co-Présidente
Panel international
des ressources



Janez Potočnik

Co-Président
Panel international
des ressources



10 MESSAGES CLÉS EN BREF

Les décideurs doivent être conscients de la complexité du lien entre ressources et migration ainsi que de la nécessité de surveiller les territoires où les ressources manquent et où les populations humaines sont vulnérables. Les crises actuelles en Ukraine, en République bolivarienne du Venezuela, en Afghanistan et au Moyen-Orient ont mis en lumière les déplacements forcés. Bien que ces épisodes tragiques puissent également être liés aux ressources, ils font partie d'un ensemble beaucoup plus large de phénomènes de mobilité humaine susceptibles d'avoir des conséquences négatives ou positives sur le développement humain. Des ressources abondantes peuvent attirer l'immigration ; leur pénurie peut soit piéger les populations, soit entraîner leur émigration, lorsque celle-ci est possible. La présente évaluation tient compte de tous ces aspects du lien entre les ressources et la mobilité humaine. Les 10 messages clés qui suivent découlent de cette analyse.

1

Les ressources naturelles font tampon entre les conséquences des changements de l'environnement planétaire et la dynamique de la mobilité humaine. Cependant, cette relation n'est pas linéaire et peut être bidirectionnelle. L'humanité a connu des migrations pendant la majeure partie de son histoire. Lorsqu'elle lie changements climatiques et migrations, l'action des pouvoirs publics doit faire la distinction entre les aspects volontaires de la migration en tant que stratégie d'adaptation et les déplacements forcés qui résultent de catastrophes et de l'élévation du niveau de la mer.

2

Les politiques relatives aux ressources naturelles qui affectent la mobilité doivent être alignées entre elles pour accroître la résilience de la population afin d'éviter de migrer ou de le faire en toute sécurité en cas de besoin : le premier objectif devrait consister à améliorer le potentiel d'adaptation, la durabilité des ressources et la résilience socioéconomique et environnementale afin que les pressions exercées sur les ressources ne forcent pas les populations à se déplacer. En cas d'impossibilité, le second objectif devrait être de veiller à la sécurité et à la bonne gestion des mouvements de population vers d'autres lieux.

3

La propriété foncière et les droits sur les ressources peuvent limiter les migrations forcées, tout en favorisant les possibilités de mobilité volontaire. Le droit de propriété sur les ressources peut rendre les populations résilientes face aux pressions sur les systèmes naturels et donc prévenir les migrations involontaires. Cependant, ce régime foncier peut aussi encourager une plus grande mobilité et favoriser l'émergence de moyens d'existence hybrides, où un membre de la famille est susceptible de se déplacer temporairement pour obtenir des revenus complémentaires.

4

Les ruées vers les ressources vont souvent de pair avec de rapides mouvements internes de population ainsi qu'avec des changements brusques dans l'affectation des sols liés à la création de zones de peuplement et à l'extraction minière. Ces ruées se caractérisent généralement par un compromis entre l'amélioration de la situation socioéconomique des migrants (et des populations locales) et les externalités environnementales considérables. L'action des pouvoirs publics face à ces ruées doit être calibrée en fonction de ces avantages et inconvénients.

5

Les effets de la sécheresse sur la migration dépendent fortement des revenus locaux. L'utilisation des épisodes de sécheresse comme indicateur de la pression exercée sur les ressources terrestres permet de constater que, dans toute l'Afrique, la mobilité interne progresse parallèlement à la pression exercée sur les ressources naturelles. Cependant, dans les pays africains relativement plus riches, c'est la mobilité internationale qui augmente face à la sécheresse. Cette situation contraste avec celle observée dans les pays les plus pauvres, où la sécheresse est associée à une diminution de la mobilité internationale et à un engrenage de la pauvreté, indiquant ainsi que ce type de mobilité est freiné par le manque de moyens financiers.

6

Il n'existe pas de rapport significatif entre l'appauvrissement en carbone des sols et les flux de mobilité. Selon une analyse quantitative de jeux de données reliant des indicateurs écologiques aux flux migratoires en Afrique, la quantité de carbone dans les sols est influencée par différents facteurs liés à l'écologie du feu qui contrebalancent tout lien avec les flux migratoires.

7

Les infrastructures hydroélectriques constituent l'exemple le plus direct d'un lien entre le développement des ressources et les migrations involontaires. À l'échelle mondiale, les 200 projets hydroélectriques les plus récents (2000-2018) auraient entraîné le déplacement de 900 000 à 2 millions de personnes (principalement en Asie) ainsi qu'un changement marqué dans l'affectation des sols depuis le début du siècle. Pourtant, la Commission mondiale sur les barrages avait publié dès 2001 ses conclusions sur les bouleversements sociaux causés par les barrages au siècle précédent et sur la nécessité d'une réforme.

8

La création de camps de réfugiés s'accompagne de changements rapides dans l'affectation des sols. Cependant, les activités de leurs habitants (comme la collecte de bois de chauffage ou l'agriculture de subsistance) constituent souvent une utilisation productive des terres dans le camp et alentour, lorsque l'accès à ces terres et leur exploitation sont autorisés. Il faut que les politiques relatives à l'emplacement des camps de réfugiés et à la réinstallation s'intéressent à la façon dont la vulnérabilité socioéconomique, la liberté de circulation et les relations avec les communautés d'accueil influent toutes sur l'accès aux ressources naturelles.

9

L'intégration de la dynamique des systèmes à la planification des interventions de politique pourrait aider à visualiser les seuils de déclenchement et les domaines nécessitant un soutien. Les diagrammes systémiques mettent en évidence des facteurs qui peuvent motiver des interventions de politique visant à amoindrir le lien entre les chocs sur les ressources naturelles et la mobilité/l'immobilité forcée ou non désirée. Cette méthode pourrait être utilisée par les organisations chargées de l'évaluation de l'alerte précoce.

10

Les fonds transférés par les migrants vers leur pays d'origine peuvent être mis à contribution pour restaurer les ressources naturelles. La valeur économique des fonds envoyés par les migrants vers des pays vulnérables qui manquent de ressources peut constituer un moyen utile pour promouvoir des innovations politiques, telles que le principe d'obligations vertes appliqué aux envois de fonds. L'approche systémique des boucles de rétroaction positive de la migration constituerait un exemple de ces interventions.





INTRODUCTION

La relation entre les ressources naturelles et les migrations impose de considérer les interactions entre l'être humain et l'environnement comme un système d'adaptation complexe. Les principales caractéristiques de ces systèmes laissent à penser que la relation de causalité directe entre la rareté des ressources et la mobilité humaine restera imprévisible. Les ressources peuvent représenter une variable intermédiaire entre les changements de l'environnement planétaire, y compris les changements climatiques, et la mobilité humaine. Ainsi, les mesures de la rareté des ressources peuvent permettre de détecter rapidement les conséquences possibles des changements planétaires sur les indicateurs approximatifs de la migration. Les minéraux, l'abondance ou la rareté de minéraux, les terres arables, l'eau et l'énergie sont des ressources qui influent fortement sur la mobilité humaine. Les droits de propriété sur ces ressources, ainsi que les possibilités offertes par les flux internationaux de transferts de fonds effectués par les migrants, peuvent fortement peser sur les décisions prises par ces derniers.

La migration, une réaction d'adaptation de l'être humain, est de plus en plus considérée comme un droit dans la limite du territoire national, voire par-delà ses frontières. Les décideurs doivent être conscients de la complexité du lien entre ressources et migration ainsi que de la nécessité de surveiller les territoires où les ressources manquent et où les populations humaines sont vulnérables (par exemple, la zone sahélienne de l'Afrique subsaharienne, certaines zones d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et les petits États insulaires en développement (PEID)). L'abondance de ressources peut attirer l'immigration, tandis que leur pénurie peut soit piéger les populations, soit entraîner leur émigration (lorsque celle-ci est possible). Les aléas naturels et les catastrophes qui y sont liées peuvent entraîner des bouleversements et stimuler une capacité d'adaptation chez les populations humaines. Étant donné que ces catastrophes se multiplieront dans un contexte de changements de l'environnement planétaire, les mécanismes de gouvernance internationale de la mobilité humaine doivent tenir compte du caractère dynamique des contraintes liées aux ressources.

Tout comme les changements climatiques, les variations de la qualité des ressources, de leur disponibilité et de l'accès à celles-ci risquent d'exacerber les vulnérabilités et les inégalités préexistantes. La mobilité liée aux ressources peut donc être comprise comme faisant partie d'un contexte plus large de vulnérabilité. La vulnérabilité d'une population détermine dans quelle mesure elle subit le contrecoup d'aléas naturels. Par exemple, les inondations ont des conséquences très différentes aux Pays-Bas, qui disposent des ressources et du savoir faire nécessaires pour investir dans des infrastructures et des plans d'urgence adaptés, et au Bangladesh, où les retentissements sont beaucoup plus graves. La vulnérabilité se définit comme la propension de subir des dommages résultant de l'exposition à des effets néfastes associés aux changements environnementaux et de l'absence de capacité d'adaptation à ces effets¹. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que le phénomène des populations prises au piège survient lorsque leur vulnérabilité surpasse leur capacité à se déplacer (voir figure 1).

Bien qu'il n'existe pas de relation linéaire universelle entre les ressources naturelles et la mobilité humaine, plusieurs

¹ Adger, W. Neil. (2006). *Vulnerability*. *Global Environmental Change*, 16(3), p. 268–281.

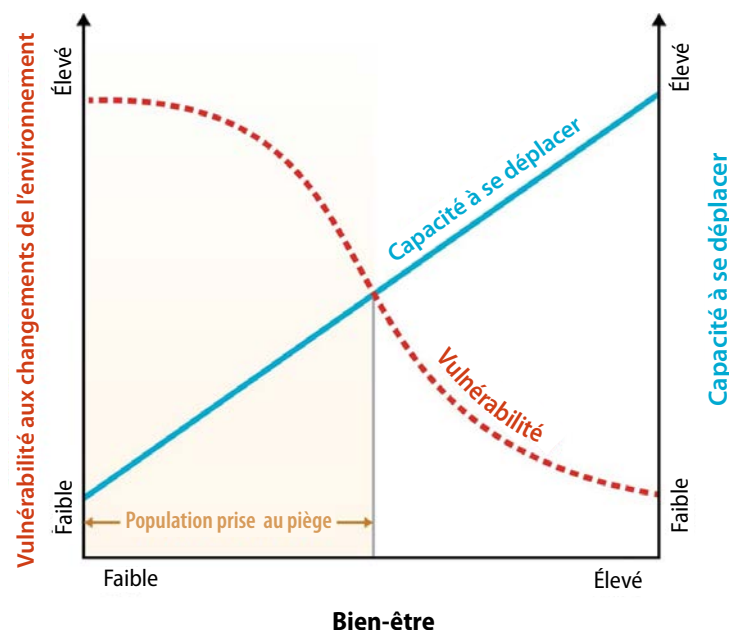


Figure 1 : Relation entre le bien-être et la vulnérabilité et phénomène de population prise au piège (GIEC, 2014)

études ont recensé des mécanismes par lesquels la dépendance aux ressources et la vulnérabilité aux changements environnementaux progressifs influencent la probabilité que des formes de migration plus volontaires surviennent. La dépendance à l'égard des ressources naturelles peut accroître la vulnérabilité d'une population, d'un ménage ou d'un individu, mais elle se conjugue à d'autres facteurs. Par exemple, certaines données indiquent que chez les habitants d'Afrique de l'Ouest, la vulnérabilité et la probabilité de migration sont influencées par leur degré de dépendance aux ressources naturelles, leur statut socio-économique et leurs caractéristiques démographiques². En effet, la majorité des publications sur la mobilité humaine face aux changements progressifs cite le rôle des moyens de subsistance liés aux ressources naturelles dans la vulnérabilité des populations rurales et urbaines, démontrant ainsi le lien entre les changements climatiques et les facteurs économiques et environnementaux de la mobilité.

² Gemenne, F. et al. (2017). Climate change, natural disasters and population displacements in West Africa. *Geo-Eco-Trop*, 41(3), 317–337.

Bien qu'en matière de mobilité humaine mondiale, l'urbanisation et l'exode rural prévalent (comme le démontre également le rapport *Le poids des villes* publié par le Groupe international d'experts sur les ressources), le lien direct entre ces déplacements et les ressources est ténu. Les perspectives économiques et éducatives ainsi que la concentration des richesses expliquent bon nombre de ces tendances. Une cartographie des réseaux ethnographiques ainsi que des entretiens ont révélé de possibles rapports indirects avec les ressources dans ces contextes. En outre, les migrants urbains retournent en zone rurale à différents moments de l'année et à certaines étapes de leur vie.

En 2015, la plupart des migrants internationaux se rendaient vers une destination située sur leur continent d'origine, sauf en Océanie, où 56 % des flux sortants de personnes se dirigeaient vers l'Asie (voir figures 2 et 3). En Afrique et en Asie, respectivement 76 % et 75 % des flux migratoires prenaient place à l'intérieur du continent. Ce constat démontre que les considérations financières qui pèsent sur les décisions de mobilité peuvent représenter un facteur limitant les déplacements intercontinentaux. En 2015, l'Asie et l'Europe enregistraient le plus de mobilité, avec respectivement plus de 30 millions et 20 millions de personnes qui se déplaçaient à l'intérieur de la région ou la quittaient. Des flux intercontinentaux considérables avaient pour destination l'Europe et l'Amérique, qui ont respectivement accueilli 14 millions et 9 millions de personnes en provenance d'autres continents. Il est nécessaire de recueillir des séries de données annuelles sur les flux de mobilité afin de révéler les tendances à long terme, les convergences et les régions caractérisées par la stabilité ou la volatilité.

Les solutions pour canaliser les déplacements comprennent la gestion rationnelle des ressources susceptibles d'attirer les populations ; le déplacement des populations hors des zones où les ressources manquent, suivi d'une réinstallation dans un autre pays ; et le repli stratégique pour éloigner les populations des zones vulnérables. Ce principe s'applique aux Pays-Bas, aux régions côtières de faible altitude et aux petits États insulaires, tant à l'intérieur des pays que par delà leurs frontières. D'un point de vue conceptuel, la justice mobilitaire et les réparations climatiques liées aux ressources, en particulier au profit des PEID, peuvent constituer des principes directeurs pour envisager à l'avenir le lien entre ressources et mobilité³. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières pourrait fournir un cadre d'élaboration de politiques afin de superviser l'intersection entre les ressources et la mobilité. En outre, la Plate forme sur les déplacements liés aux catastrophes pourrait intégrer à son plan de mise en œuvre des mécanismes d'alerte précoce relatifs aux ressources.

Quant à la mobilité liée aux ressources, il convient d'adopter une approche systémique assortie d'un cadre de planification adaptative ainsi que de suivre en continu une série de données et de seuils. Les décideurs doivent faire preuve de souplesse dans leur prise de décisions et s'appuyer sur des cadres de planification des systèmes étayés par des données empiriques. Ces données pourraient servir à produire des scénarios susceptibles d'être pris en compte dans le cadre d'une évaluation reposant sur de nombreux critères et d'un processus consultatif auprès de la population afin de formuler des plans d'urgence de mobilité volontaire et involontaire.

3 Sheller, M. (2018). *Mobility Justice: The Politics of Movement in an Age of Extremes*. Verso.

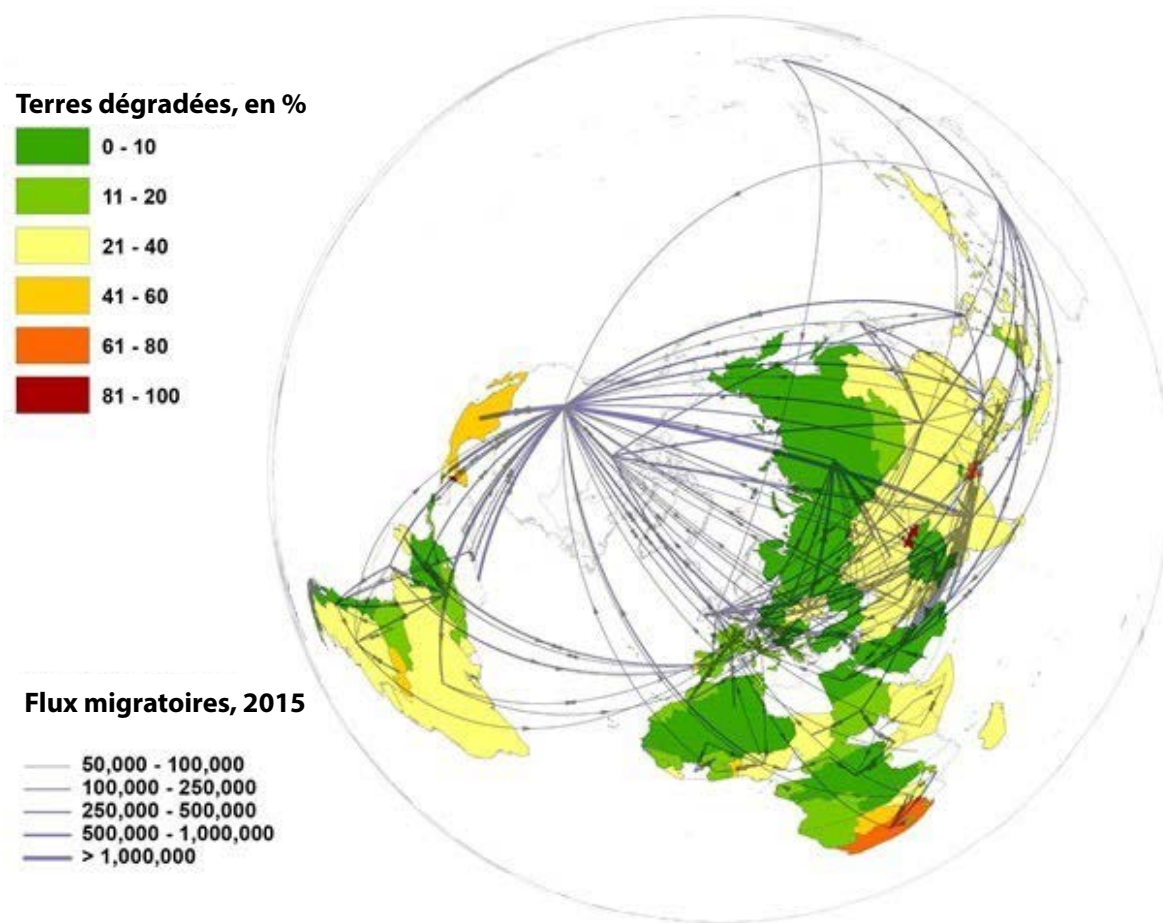


Figure 2 : Flux mondiaux de mobilité bilatérale en 2015, d'après Abel et Sander (2014) et Azose et Raftery (2018)

Note : Les flux sont représentés s'ils excèdent 50 000 personnes. L'indicateur 3.1 de l'objectif de développement durable 15 – la proportion de terres dégradées – est cartographié. Il comprend des sous-indicateurs qui mesurent l'évolution de la productivité, de l'affectation et de la couverture des sols ainsi que les réserves de carbone en surface et dans les sols pour 2015. Les terres sont considérées comme dégradées lorsque la couverture des sols, leur productivité et les réserves de carbone se dégradent par rapport à l'année de référence (2000). Les pays en blanc n'ont pas communiqué de données pour l'indicateur 15.3.1 des ODD.

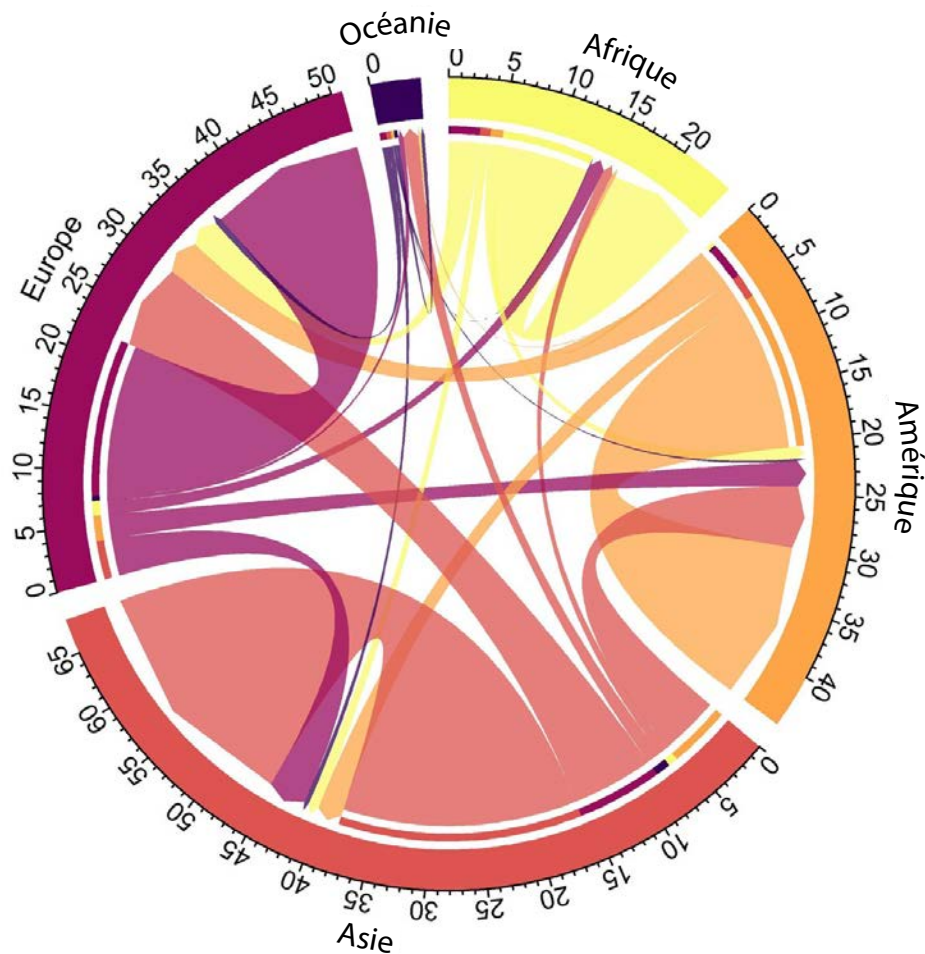


Figure 3 : Flux de mobilité internationale en 2015, d'après Abel et Cohen (2019)

Note : Les flux symbolisés dans cette figure représentent un total estimé à 95,8 millions de migrants internationaux. Chaque unité correspond à un million de personnes. Les flèches pointent vers le continent de destination et leur couleur correspond au continent d'origine. Leur pointe exprime le volume des déplacements. Cette figure souligne que la plupart des migrations ont lieu à l'intérieur des continents et que les migrations intercontinentales partent principalement d'Asie et arrivent principalement en Europe.

MESSAGES CLÉS



1. Le rôle intermédiaire des ressources dans les politiques migratoires

L'idée d'une « mobilité environnementale » en raison de catastrophes naturelles (phénomènes soudains) et/ou de perturbations écologiques plus graduelles (changements progressifs) fait son chemin dans les milieux politiques et dans l'esprit du public. Pris en considération sans nuance, des changements de l'environnement observés ou prévus ont servi à créer des projections alarmistes sur l'ampleur potentielle des mouvements de population, généralement des régions les plus pauvres vers les régions les plus riches de la planète (voir chapitre 2). Ces chiffres peuvent alimenter des discussions citoyennes et politiques (souvent négatives) sur la migration en général. Depuis l'avènement du troisième millénaire, on comprend mieux la manière dont les changements de l'environnement et les pressions sur les ressources sont susceptibles d'influencer les migrations. Cependant, l'épuisement et la dégradation de nombreuses ressources et services écosystémiques à travers le monde risquent de se répercuter encore davantage sur les tendances migratoires au cours du siècle.

Après avoir effectué un tour d'horizon des travaux de recherche et des données issues d'un corpus de publications récentes, des données géospatiales et de modélisation, ainsi que d'une présentation systémique des facteurs de mobilité reposant sur des données ethnographiques, il apparaît que les liens entre les changements climatiques, la dégradation des ressources et les déplacements de population sont loin d'être linéaires. En d'autres termes, plus de changements ne se traduisent pas nécessairement par plus de déplacements. Les discours qui reposent sur des hypothèses simplistes tendent à aller à l'encontre du nombre croissant d'études empiriques qui mettent en évidence à la fois les multiples causes des migrations et le lien indirect, plus complexe, entre les changements de l'environnement d'une part, et les raisons des déplacements et leur ampleur d'autre part. Les dynamiques (formes, facteurs, processus et conséquences) qui entourent la migration et les ressources revêtent de nombreuses facettes. Il n'est donc pas surprenant que les relations qu'elles entretiennent soient également très complexes.

Ces relations composites et interconnectées ont certainement une incidence sur les différentes formes de mobilité/migration, notamment le fait que les personnes se déplacent de manière permanente ou temporaire, à l'intérieur de leur pays ou vers un autre, et que cette mobilité soit « choisie » ou « forcée ». En outre, certaines conclusions peuvent sembler contre-intuitives de prime abord, notamment le rejet de la migration par les citoyens des PEID menacés par les changements climatiques, la faible mobilité en provenance d'autres régions écologiquement vulnérables – puisque leur population se retrouve prise au piège – ou la capacité des migrations à véritablement améliorer la gestion des ressources dans les zones de migrations sortantes et entrantes.

Les dynamiques (formes, facteurs, processus et conséquences) qui entourent la migration et les ressources revêtent de nombreuses facettes. Il n'est donc pas surprenant que les relations qu'elles entretiennent soient également très complexes.



2. Camps de réfugiés et dynamique des ressources

Fin 2020, 82,4 millions de personnes avaient été déplacées de force par des conflits, des guerres ou des persécutions, soit le nombre le plus élevé enregistré depuis 1990⁴. Alors que dans le monde, environ 78 % des réfugiés vivent dans des zones urbaines, les 22 % restants vivent dans des camps gérés par le pays d'accueil en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ces camps fournissent de l'aide humanitaire, du matériel de première nécessité, des denrées alimentaires, de l'eau et un abri aux personnes qui fuient la violence dans leur pays d'origine ; ils se développent rapidement avec l'arrivée de réfugiés. Ils sont généralement établis dans des régions faiblement peuplées, à moins de 50 kilomètres de la frontière internationale traversée par les réfugiés (Van Den Hoek et *al.*, 2018). En 2018, la durée médiane de séjour au sein des camps de réfugiés était de cinq ans. Bien qu'ils soient prévus comme une solution passagère, de nombreux camps de réfugiés fonctionnent de manière « temporaire mais permanente », habités pendant des

⁴ HCR (2021). *Rapport Tendances mondiales*. <https://www.unhcr.org/fr/tendances-mondiales.html>.

années et pourtant toujours considérés comme une réponse à court terme aux déplacements forcés causés par des violences et des persécutions.

Des camps de réfugiés au Bangladesh, en Ouganda, en Jordanie et en Colombie ont servi d'études de cas pour le présent document. Ces quatre pays ont récemment accueilli d'importants afflux de réfugiés en raison de crises humanitaires et sociopolitiques dans les pays voisins du Myanmar, du Sud-Soudan, de la République arabe syrienne et de la République bolivarienne du Venezuela, respectivement. Ils étaient les pays d'origine (source) de deux tiers (soit 13,6 millions) de la population mondiale de réfugiés sous la protection du HCR à la fin de 2019⁵. Pour chaque pays qui accueille des réfugiés, les changements de l'environnement qui surviennent sur un lieu donné en période d'important afflux de réfugiés ont été examinés et replacés dans le contexte des politiques nationales relatives à l'utilisation des sols. Ensuite, les changements à court et à long termes de la couverture terrestre autour des camps de réfugiés choisis ont été analysés. Plusieurs éléments ont été utilisés pour décrire les effets de chaque camp sur l'environnement, notamment des données satellites en libre accès, les emplacements des camps désignés par le HCR, les années de création et d'occupation des camps, les statistiques sur les populations de réfugiés qui y vivent ainsi que les plans de bornage. La nature des sites abritant les camps et leur façon de mettre à disposition des ressources varient énormément. Le Pacte mondial sur les réfugiés de 2018 a pour objectif de soutenir les pays qui accueillent de nombreux réfugiés en lançant un appel à partager équitablement les responsabilités à l'échelle internationale. Cependant, en matière de

gouvernance mondiale des migrations, l'approche allant du sommet vers la base, comme celle adoptée par le Pacte mondial sur les réfugiés, peut être contournée par les administrations d'États fédérés et les contrats sociaux locaux, qui sont susceptibles d'évoluer pour traiter de l'utilisation des ressources naturelles et de l'accès à celles-ci. Au lieu de cela, une approche au cas par cas qui repose sur des données peut s'avérer plus adaptable à des situations spécifiques, de façon à ce que l'action des pouvoirs publics se focalise sur la rapidité et la spécificité de la réponse à apporter, plutôt que sur des modèles de mise en œuvre généralistes.

Des camps de réfugiés au Bangladesh, en Ouganda, en Jordanie et en Colombie ont servi d'études de cas pour le présent document. Ces quatre pays ont récemment accueilli d'importants afflux de réfugiés en raison de crises humanitaires et sociopolitiques dans les pays voisins du Myanmar, du Sud-Soudan, de la République arabe syrienne et de la République bolivarienne du Venezuela, respectivement.

⁵ HCR, 2020. *Mid-year Trends*.



3. Réponse aux « ruées vers les ressources »

Les gisements de minéraux peuvent constituer une force d'attraction majeure pour les travailleurs migrants. Il existe de nombreux exemples à travers l'histoire de villes minières qui ont connu des périodes d'affluence suivies d'un déclin rapide une fois la ressource épuisée. Des mesures telles que le principe du « premier arrivé, premier reparti » cherchent à atténuer les cycles d'emballement et d'effondrement qui caractérisent l'exploitation minière à grande échelle. Cependant, bon nombre de défis qui subsistent en matière de politiques relatives au lien entre les migrants et les ressources concernent les activités minières artisanales et à petite échelle dans les pays en développement.

Bien que les estimations varient, à l'échelle mondiale, 100 millions de personnes prendraient part directement ou indirectement à des activités minières artisanales et à petite échelle dans plus de 80 pays. La plupart de ces pays sont des nations à faible revenu d'Afrique subsaharienne, d'Amérique du Sud, d'Océanie et d'Asie. Dans nombre de ces pays, les activités minières artisanales et à petite échelle sont établies de longue

date et précèdent le contact avec les Européens et le colonialisme. Par exemple, dans la région des Akans au Ghana, l'exploitation traditionnelle de l'or était au service du royaume akan. De nos jours, les activités minières artisanales et à petite échelle représentent 80 % de l'extraction mondiale de saphirs, 20 % de l'extraction d'or et jusqu'à 20 % de l'extraction de diamants. Ces pratiques sont désormais liées aux marchés mondiaux des matières premières minérales. Les pratiques associées aux activités minières artisanales et à petite échelle sont sévèrement critiquées, car elles s'accompagnent de dégradations de l'environnement, de contrebande, de trafic de main-d'œuvre, de blanchiment d'argent et d'un aggravement des externalités sociales et écologiques négatives. En dépit de cela, ces activités se sont imposées comme une stratégie de subsistance qui est rendue nécessaire par la pauvreté et qui attire une main-d'œuvre prête à travailler dans des conditions dangereuses pour compléter ses faibles revenus. Dans les pays en développement, on a constaté que les travailleurs ruraux étaient poussés vers ces activités en raison de la baisse de la productivité agricole et de la pauvreté.

Certains travaux empiriques laissent à penser que l'abondance de ressources naturelles n'améliore pas forcément le niveau de vie, voire même qu'elle entrave les performances économiques, en particulier lorsque les institutions sont faibles. La plupart des constatations reposent néanmoins sur des données agrégées au niveau national et n'apportent guère d'informations sur les effets économiques de l'abondance de ressources à l'échelle locale. Cependant, dans certains cas, les ressources minérales peuvent générer des revenus

lorsque les rendements agricoles diminuent. Les minéraux ont donc un effet à court terme sur la migration interne. Une analyse économétrique spatiale portant sur un ensemble de données a révélé que la présence de ressources minérales avait des effets positifs sur la sensibilité aux évolutions de l'indice de précipitations et d'évapotranspiration normalisé (SPEI). Ainsi, les conséquences négatives de la sécheresse sont atténuées par la présence de ressources minérales, probablement parce que ces dernières permettent d'accéder à une autre source de revenus.

Certains travaux empiriques laissent à penser que l'abondance de ressources naturelles n'améliore pas forcément le niveau de vie, voire même qu'elle entrave les performances économiques, en particulier lorsque les institutions sont faibles.



© Prastijamkajornkiat/Shutterstock.com

4. Sécheresse et migrations

L'utilisation des épisodes de sécheresse comme indicateur indirect de la pression exercée sur les ressources terrestres permet de constater que dans toute l'Afrique, les migrations internes s'amplifient en fonction de la pression exercée sur les ressources naturelles. Dans les pays les plus riches, les migrations internationales augmentent face à la sécheresse. Dans les pays les plus pauvres, la sécheresse s'accompagne d'un recul des migrations internationales, ce qui indique que cette forme de mobilité est limitée par le manque de moyens (en d'autres termes, elle se traduit par une immobilité ou une population « prise au piège »).

Les conséquences de la sécheresse sur les migrations par le biais d'un effet sur la productivité agricole ont été étudiées afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les populations qui subissent de plein fouet les effets néfastes sur l'environnement peuvent avoir souffert d'une baisse de productivité agricole qui les contraint à se déplacer. Ce phénomène, qui touche probablement avant tout les populations rurales, a des conséquences différentes sur les taux d'émigration selon le niveau

de revenu des migrants potentiels. Dans les pays très pauvres, où le principal obstacle à la migration est le coût inabordable de l'émigration, le réchauffement et la baisse des revenus en milieu rural peuvent entraîner une diminution des niveaux d'émigration. Cependant, dans les pays où les revenus ne sont pas aussi faibles, la baisse de la productivité agricole incite davantage à migrer vers les villes ou à l'étranger. Grâce à ce cadre théorique, on constate que les épisodes de sécheresse sont liés à une diminution de la mobilité humaine dans les environnements à faibles revenus.

En outre, on remarque que la présence d'autres sources de revenus améliore considérablement la résilience à la sécheresse aux niveaux national et infranational. En combinant des modèles internationaux et infranationaux, les constatations précédentes sur la résilience à la sécheresse peuvent être étendues en soulignant l'importance des sources locales de revenus autres que le secteur agricole, lequel est sensible à la sécheresse. De plus, les sécheresses semblent principalement entraîner des décisions de migration infranationale, par opposition à la migration internationale. Étant donné que cette dernière est plus coûteuse, les sécheresses créent des pièges à pauvreté au niveau national de par leurs effets négatifs sur la productivité agricole. Puisqu'à l'avenir, les conditions climatiques vont se dégrader et l'incidence des sécheresses va augmenter, l'investissement dans d'autres sources de revenus et leur développement semblent primordiaux pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur les ressources naturelles dans les communautés durement touchées.

De plus, les sécheresses semblent principalement entraîner des décisions de migration infranationale, par opposition à la migration internationale. Étant donné que cette dernière est plus coûteuse, les sécheresses créent des pièges à pauvreté au niveau national de par leurs effets négatifs sur la productivité agricole.



5. Hydroélectricité et migrations

À l'échelle mondiale, les 200 projets hydroélectriques les plus récents (2000-2018) auraient entraîné le déplacement de 900 000 à 2 millions de personnes et provoqué un changement marqué dans l'affectation des sols depuis le début du siècle. Selon des données géospatiales, les flux migratoires internationaux semblent être liés à l'exploitation des ressources naturelles. À l'échelon régional, ces liens sont souvent encore plus flagrants. La création de camps de réfugiés s'accompagne d'une évolution rapide de l'utilisation des ressources et des terres, qui a des effets positifs (agriculture de subsistance et reforestation).

En tout, 279 barrages hydroélectriques construits entre 2000 et 2018 ont été sélectionnés dans la version 1.3 d'une base de données mondiale sur les réservoirs et les barrages (Global Reservoir and Dam) (2019). Puis, pour tous ces barrages, le réservoir associé, les cartes de couverture terrestre et les ensembles de données démographiques ont été étudiés afin de mesurer les changements de l'environnement et de la population survenus après leur construction et le remplissage du

réservoir. La population menacée de déplacement a été estimée à l'aide de la superficie du réservoir, qui permet de calculer la population totale résidant dans la zone à ce moment donné.

La superficie des plans d'eau a augmenté de 35 % aux emplacements des barrages entre 2000 et 2018, probablement en raison du remplissage des réservoirs pour la production d'électricité. Au cours de la même période, le couvert forestier aurait diminué de 18 %, sans doute à cause du déblaiement et du remplissage des réservoirs. Le barrage des Trois Gorges en Chine, le barrage Luís Eduardo Magalhães au Brésil et le barrage Gilgel Gibe III en Éthiopie se distinguent par des changements démographiques visibles aux alentours de leur réservoir entre 2000 et 2020. Cependant, seul le barrage des Trois Gorges a entraîné une baisse de la population. Il a une capacité de 22 500 mégawatts et a été achevé en 2009. Selon des sources officielles émanant du Gouvernement chinois, plus d'un million de personnes ont dû être déplacées pour sa construction ; certaines estimations chiffrent le nombre total final de personnes déplacées à plus de 5 millions de personnes.

En 2000, la Commission mondiale sur les barrages a calculé qu'à l'échelle mondiale, entre 40 et 80 millions de personnes avaient été déplacées par la construction de barrages ; elle s'appuyait sur des données secondaires provenant de sources gouvernementales et de recherches universitaires. La Chine et l'Inde sont les principaux constructeurs de barrages. Entre 26 et 58 millions de personnes dans le chiffre global (1950-1990) provenaient de ces seuls pays, sachant que les déplacements provoqués par la construction de barrages représentaient 34 % de tous les déplacements induits par le développement en Chine au cours de cette période

(y compris les déplacements dus à la construction urbaine). Les décideurs politiques qui se soucient du lien entre les migrations et les ressources devraient élever au rang de leurs priorités l'implantation et la conception de retenues hydroélectriques qui n'obligent pas à déplacer les populations. Lorsque les déplacements sont inévitables, le choix des lieux de réinstallation doit s'appuyer sur une évaluation des ressources disponibles.

En 2000, la Commission mondiale sur les barrages a calculé qu'à l'échelle mondiale, entre 40 et 80 millions de personnes avaient été déplacées par la construction de barrages ; elle s'appuyait sur des données secondaires provenant de sources gouvernementales et de recherches universitaires. La Chine et l'Inde sont les principaux constructeurs de barrages.



6. Le carbone du sol, un indicateur de migration ?

Une analyse détaillée des situations agricoles qui mènent à la migration a mis en évidence le rôle joué par la détérioration des ressources terrestres due à la sécheresse. En particulier, la relation statistique entre l'indice de précipitations et d'évapotranspiration normalisé (SPEI) d'une part, et les flux migratoires internationaux et la densité de population infranationale (et donc les flux migratoires internes) d'autre part, a été étudiée. Le SPEI mesure la sécheresse et, par extension, constitue un indicateur des ressources terrestres soumises à des pressions du point de vue de leur productivité. Cet examen de la dégradation des ressources terrestres a été élargi à l'influence du carbone du sol sur les flux migratoires.

Cet examen de la dégradation des ressources terrestres a été élargi à l'influence du carbone du sol sur les flux migratoires

L'accent a été mis sur le continent africain pour analyser plus finement la productivité agricole dans les populations agricoles très vulnérables. Dans les localités à faible revenu, la sécheresse est statistiquement corrélée à une progression de la migration interne depuis les zones touchées par ce phénomène. Cependant, à l'échelle internationale, l'effet s'inverse pour ces pays, puisque la sécheresse est associée à un recul de la migration externe. L'ampleur de cet effet lié à la sécheresse est moindre au niveau international qu'au niveau infranational et augmente proportionnellement à la durée de l'épisode de sécheresse qui frappe le territoire en question. Quant à la dégradation des sols, leur appauvrissement en carbone n'entretient pas de lien significatif avec les flux migratoires. Enfin, on constate que la présence de ressources minérales réduit l'influence de la sécheresse sur la migration. La raison pour laquelle le carbone du sol ne se répercute pas nettement sur les flux de mobilité mérite d'être étudiée plus en détail. Ce constat peut s'expliquer par les effets variables de la reconstitution des sources de carbone inorganiques et organiques qui pénètrent dans les réservoirs des sols. L'utilisation du charbon de bois par l'être humain et l'écologie du feu peuvent également avoir des influences contradictoires sur le carbone du sol.

L'ampleur de cet effet lié à la sécheresse est moindre au niveau international qu'au niveau infranational et augmente proportionnellement à la durée de l'épisode de sécheresse qui frappe le territoire en question.



© Adriana Mandelova/Shutterstock.com

7. La dynamique des systèmes comme un outil stratégique

L'analyse du lien entre les ressources naturelles et les migrations repose souvent sur trois grandes hypothèses. La première considère que les personnes sont contraintes de se déplacer parce qu'un individu, un ménage ou une société subit les effets néfastes d'une dégradation ou d'une raréfaction des ressources naturelles disponibles. La deuxième dispose que le processus de migration est une adaptation à l'épuisement avéré ou potentiel de ressources naturelles. Le processus de migration peut donc non seulement réduire l'exposition à l'épuisement et à la dégradation

des ressources, mais aussi fournir des revenus et des compétences susceptibles de renforcer la résilience aux chocs et aux stress. Dans ces deux hypothèses, les ressources naturelles peuvent être considérées comme des vecteurs de stress et de chocs climatiques. Cependant, la dégradation et l'épuisement de ressources peuvent également s'expliquer par des raisons non climatiques, notamment par une mauvaise gouvernance. La troisième hypothèse suppose que la migration se fait en réaction à ce qui est perçu comme une chance à saisir en lien avec les ressources naturelles, comme l'extraction minière. Il apparaît clairement que ces hypothèses ne s'excluent pas mutuellement ; des personnes peuvent être contraintes de se déplacer et le processus de migration peut les aider à s'adapter. De même, des populations peuvent choisir de migrer vers les villes pour des raisons totalement indépendantes de l'épuisement des ressources, mais être alors exposées à de nouveaux risques qui sont révélateurs de la dégradation des ressources. Un exemple est présenté dans la figure 4, qui montre les nombreuses interconnexions entre les migrations et l'influence des ressources dans la région du Sahel. Ces diagrammes systémiques aident les décideurs à repérer les nœuds d'influence en vue de prendre des mesures et à comprendre les multiples causes de conséquences précises.

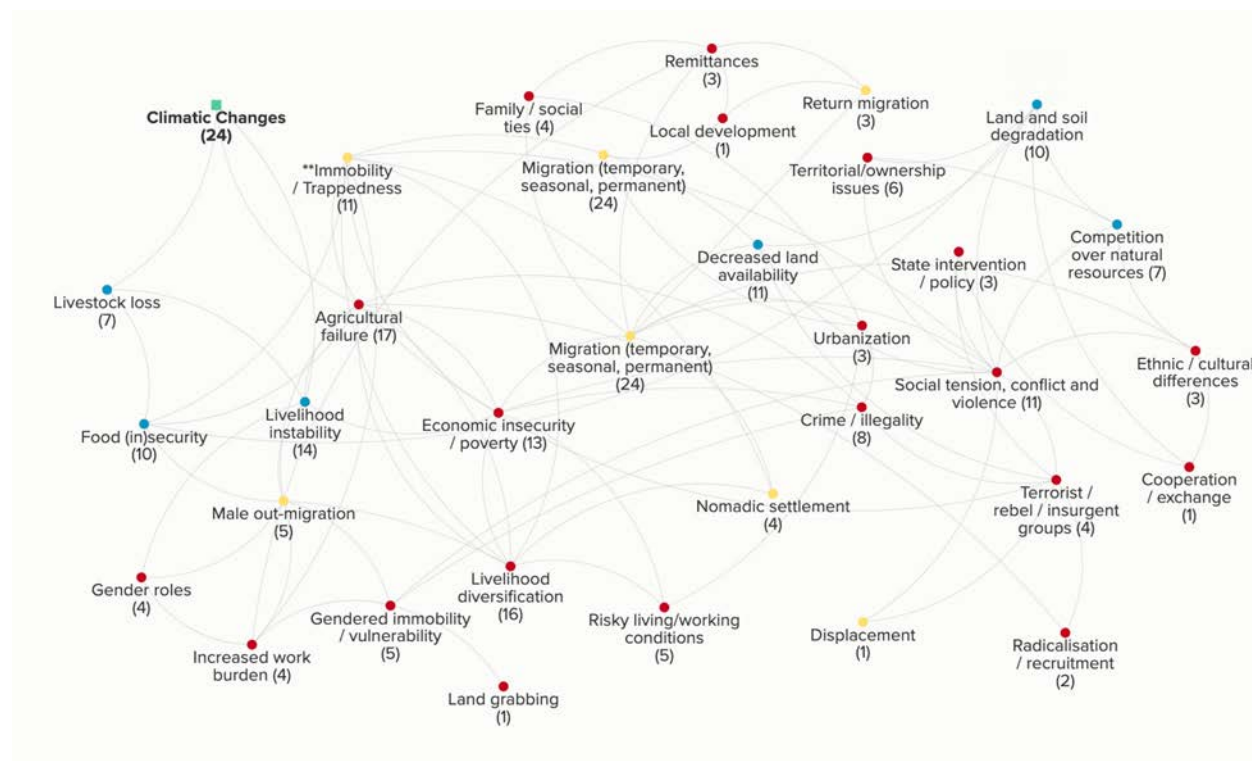


Figure 4 : Diagramme systémique des conséquences de la dégradation des ressources naturelles sur la migration et l'immobilité au Sahel, fondé sur une analyse bibliographique.

Note : Les connexions empiriques ont été établies à partir d'entretiens non structurés et de séances de narration menés par les auteurs. Les points verts représentent les conséquences environnementales, les points bleus les facteurs liés aux ressources naturelles, les points rouges les facteurs humains et sociaux, les points jaunes les résultats en matière de mobilité/d'immobilité et enfin les points violets le bien-être. Les chiffres entre parenthèses indiquent combien d'articles sur les 24 sélectionnés ont établi ce lien spécifique.



© Prasad mehmet ali poyraz/Shutterstock.com

8. Prévention des migrations forcées et promotion d'une mobilité sûre, adaptative et légale

Une approche systémique complexe en matière de formulation de politiques migratoires exige de prendre en compte les facteurs dynamiques de répulsion et d'attraction ainsi que les capacités d'adaptation. Ce propos est illustré par les témoignages ethnographiques recueillis auprès d'habitants de localités écologiquement vulnérables situées au Bangladesh, aux Philippines et dans la région du Sahel. Ceux-ci ont permis d'élaborer des diagrammes systémiques sur la manière dont les ressources et la mobilité/l'immobilité interagissent aux niveaux individuel, familial et collectif. Ici, les liens entre les ressources et les migrations sont influencés par de nombreux facteurs sociopsychologiques, politiques, économiques, démographiques et environnementaux. Contrairement à l'élaboration de politiques sur les changements climatiques et les objectifs de développement socioéconomique au titre des programmes et des cadres relatifs au développement durable, les approches et les mécanismes de quantification et de gestion des ressources sont relativement peu développés (tout comme les points de données associés). Ainsi, il n'existe que quelques exemples d'actions qui tiennent compte du lien entre les

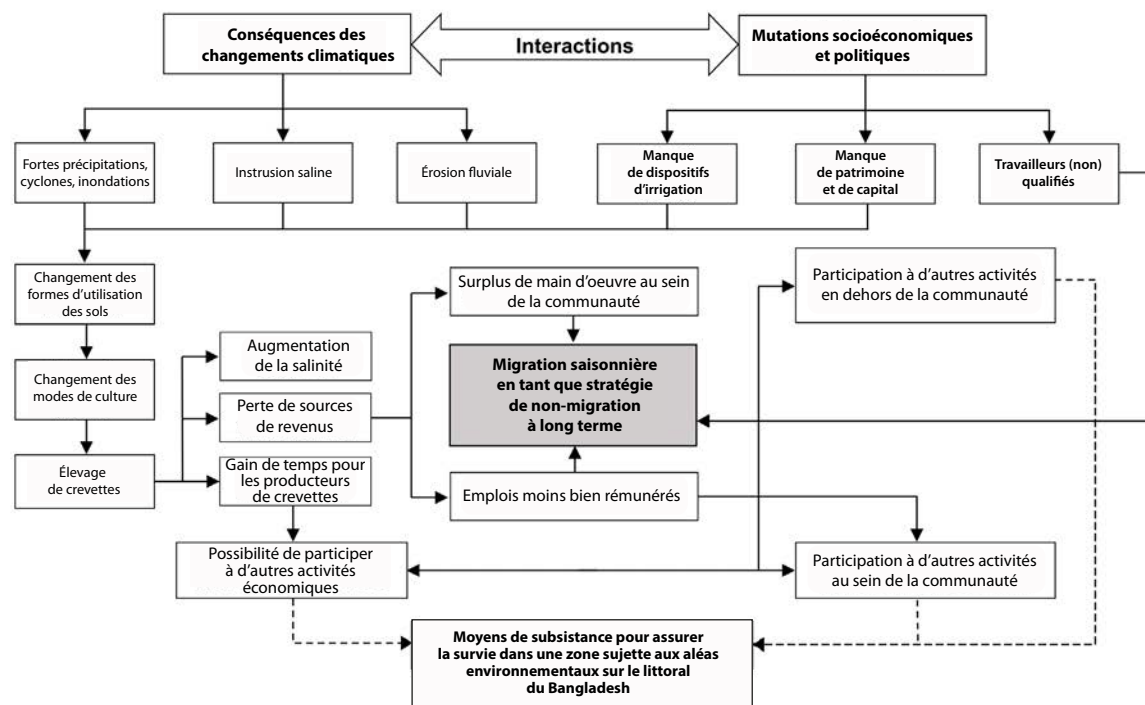


Figure 5 : Nœuds susceptibles de faire l'objet de politiques s'agissant de la diversification des revenus chez les populations côtières d'éleveurs de crevettes au Bangladesh⁶.

ressources et les migrations (voir annexe A). Cependant, nombre d'entre elles se fondent dans des approches distinctes en matière de changements climatiques, de développement durable et de migration, au lieu de constituer un cadre politique global.

Cette analyse des approches et des interventions de politique qui pourraient contribuer à une application pratique faisant le lien entre les ressources et les migrations se divise en trois volets : les politiques préventives qui visent à remédier aux contraintes liées

aux ressources pouvant inciter à émigrer depuis les lieux d'origine ; les politiques qui autorisent les flux de mobilité lorsque des populations peuvent être prises au piège en raison du manque de ressources ou de catastrophes ; et les politiques qui facilitent l'adaptation après l'arrivée dans un lieu de destination à la suite d'une immigration motivée par des facteurs liés aux ressources⁶.

6 Biswas, B. et Mallick, B. (2021). Livelihood diversification as key to long-term non-migration: Evidence from coastal Bangladesh. *Environment, Development and Sustainability*, 23(6), p. 8924 8948. . <https://doi.org/10.1007/s10668-020-01005-4>.



9. Effets de la propriété foncière

Les droits de propriété sur les ressources peuvent rendre les populations résilientes face aux pressions sur les systèmes naturels et donc prévenir les migrations involontaires. Cependant, ce régime foncier peut permettre une plus grande mobilité et favoriser l'émergence de moyens d'existence hybrides, où un membre de la famille est susceptible de se déplacer temporairement pour obtenir des revenus complémentaires. Les approches politiques liées à l'occupation des terres et à l'accès à celles-ci devraient se focaliser sur les principaux domaines stratégiques décrits ci-dessous :

- **Renforcer la vitalité et la viabilité des ressources.**

Les approches qui protègent et (si possible) restaurent les ressources peuvent améliorer la résilience socioéconomique, en particulier dans les zones où les moyens de subsistance dépendent fortement des ressources naturelles (comme l'agriculture ou la pêche). Un inventaire des ressources associé à un système de classification et de zonage des terres, comme cela a été entrepris aux

États Unis, pourrait représenter un moyen précieux pour quantifier et gérer les ressources locales et régionales, parallèlement à des approches plus traditionnelles de conservation et de restauration.

- **Faire en sorte que les populations locales disposent de droits de propriété et de jouissance sur les ressources.** Favoriser la sécurité des ressources et encourager l'adhésion à leur exploitation peut permettre à la population de s'investir plus durablement dans leur protection. Cette pratique, mise en place dans certaines régions rurales de la Chine, commence à s'imposer dans certaines régions d'Afrique (comme le Kenya). La mise en œuvre efficace et équitable du principe de propriété collective, y compris un « marché » des ressources en eau, peut être associée à des réformes foncières plus générales pour pérenniser les moyens de subsistance liés aux ressources naturelles.

- **Promouvoir des moyens de subsistance qui dépendent moins directement des ressources.** La diversification des sources de revenus ou des moyens de subsistance peut atténuer la pression exercée sur les réserves de ressources et réduire la vulnérabilité des populations aux variations que ces réserves subissent. Les revenus hybrides devraient être rendus plus accessibles aux familles dont la principale source de revenus peut être saisonnière ou vulnérable aux fluctuations du prix des matières premières (comme les industries extractives) ou à l'insécurité (comme le tourisme).

La diversification des sources de revenus ou des moyens de subsistance peut atténuer la pression exercée sur les réserves de ressources et réduire la vulnérabilité des populations aux variations que ces réserves subissent.



10. Les fonds transférés par les migrants comme un outil stratégique

La valeur économique des fonds envoyés par les migrants vers des pays vulnérables qui manquent de ressources peut constituer un mécanisme crucial pour promouvoir des innovations politiques, telles que le principe d'« obligations vertes » appliqué aux envois de fonds. L'approche systémique des boucles de rétroaction positive de la migration constitue un bon exemple de ces interventions. Les envois de fonds ont démontré à plusieurs reprises leur forte stabilité dans la plupart des pays où ils jouent un rôle important pour soutenir les familles restées au pays. Les initiatives qui consistent à verser un montant équivalent aux fonds reçus peuvent se montrer efficaces pour réduire la vulnérabilité des personnes restées au pays (ou « prises au piège »), tout en allégeant la pression sur les ressources locales. Il est également possible de doubler le montant des fonds envoyés pour investir dans des initiatives d'utilisation durable des ressources.

Conclusion analytique

Si l'on se concentre sur le rôle des ressources naturelles dans les décisions et les résultats en matière de mobilité/d'immobilité, il est plus facile de repérer des axes d'intervention ciblés aux niveaux régional, national et local, que si l'on se contente d'étudier le lien entre des facteurs tels que les changements climatiques et la mobilité/l'immobilité. Premièrement, il existe l'idée que la mobilité/l'immobilité devrait reposer sur une approche fondée sur les droits humains : les personnes ont le droit de demeurer ou de se déplacer dans leur pays, et de ne pas être discriminées parce qu'elles sont en situation de migration ou qu'elles décident de rester dans une zone où l'environnement est menacé. Deuxièmement, la gestion durable des ressources permet à chacun de bénéficier de cette approche fondée sur les droits. En un sens, l'objectif de ces politiques est de dissocier la dégradation des ressources naturelles de la mobilité/l'immobilité. Troisièmement, l'objectif est de tenir compte des migrants et du processus de migration pour parvenir à une gestion durable des ressources. Afin de recenser les points d'appui pour des politiques qui permettraient d'atteindre ces objectifs, une approche systémique sert à illustrer les nombreux processus qui relient mobilité/immobilité et ressources naturelles. L'analyse se penche en particulier sur les nombreux facteurs sociopsychologiques, politiques, économiques, environnementaux et démographiques mis au jour, et étudie la relation entre la dégradation des ressources et la mobilité humaine.

Les phénomènes environnementaux extrêmes et leurs conséquences peuvent considérablement perturber les ressources de toutes sortes et accroître la vulnérabilité de nombreuses personnes dans la zone touchée.

Souvent, l'aide apportée est ponctuelle (ce qui entraîne des retards dans son déploiement) et vise à répondre aux préoccupations humaines immédiates plutôt qu'à préserver les moyens de subsistance à long terme. Le renforcement des fonds internationaux dédiés aux catastrophes naturelles (comme le compte International Disaster Assistance, un fonds international d'assistance en cas de catastrophe) et des polices d'assurance nationales et régionales (comme la Mutuelle panafricaine de gestion des risques) devrait permettre de réduire considérablement le nombre de personnes « prises au piège » dans des zones où les ressources se font rares et d'organiser des évacuations en cas de besoin.

Lorsque la migration involontaire s'avère inévitable en raison de facteurs naturels et anthropiques, il est essentiel d'envisager le processus de réinstallation de manière proactive. La migration de populations en raison de la raréfaction des ressources telles que les terres (à usage agricole et résidentiel) et l'eau potable a déjà commencé dans certains petits États insulaires en développement (PEID).

Lorsque la migration involontaire s'avère inévitable en raison de facteurs naturels et anthropiques, il est essentiel d'envisager le processus de réinstallation de manière proactive. La migration de populations en raison de la raréfaction des ressources telles que les terres (à usage agricole et résidentiel) et l'eau potable a déjà commencé dans certains petits États insulaires en développement (PEID). Ces mesures devront probablement être étendues à d'autres situations de raréfaction des ressources, qu'il s'agisse d'un repli stratégique des populations des zones écologiquement vulnérables au niveau national ou d'initiatives de réinstallation gérées avec tact au niveau régional ou international. La planification de telles éventualités nécessite des politiques profondément ancrées dans des données dynamiques sur la disponibilité des ressources et la résilience écologique.

Le lien entre les ressources et la mobilité remet en question les approches conventionnelles de l'élaboration de politiques, car il présente des propriétés inhérentes à un système d'adaptation complexe. Le Groupe international d'experts sur les ressources a étudié ce sujet à plusieurs niveaux où les facteurs liés aux ressources et les effets de la mobilité humaine sont considérés comme faisant partie d'un système connecté de boucles de rétroaction. Étant donné que la migration peut être une stratégie d'adaptation aux contraintes en matière de ressources et que, dans certains cas, l'incapacité de migrer peut elle-même provoquer une plus grande pression sur les ressources, les modèles linéaires et les théories causales pour mesurer l'effet des politiques semblent hors d'atteinte. Un cadre de planification adaptative, couplé au suivi continu d'une série de données et de seuils, s'avère indispensable.

Les décideurs doivent faire preuve de souplesse dans leur prise de décisions et s'appuyer sur certains cadres de planification issus du domaine computationnel de la recherche opérationnelle. Le processus de planification des politiques dans un système d'adaptation complexe présente donc un caractère itératif. L'annexe A fournit quelques exemples précis d'actions politiques qui pourraient être mises en place à cet égard. Dans le contexte du lien entre les ressources et la mobilité, la réussite peut être mesurée en fonction de la fourniture efficace de ressources pour parvenir à l'objectif spécifique du bien-être humain, lequel pourrait être évalué grâce à de nombreux indicateurs de qualité de vie. Les modèles de consommation des ressources les plus respectueux de l'environnement, qui reposent sur un ensemble distinct de décisions stratégiques, peuvent alors être mis en correspondance avec ces indicateurs. decisions can then be mapped to those indicators.

Les décideurs doivent faire preuve de souplesse dans leur prise de décisions et s'appuyer sur certains cadres de planification issus du domaine computationnel de la recherche opérationnelle.

ANNEXE A

EXEMPLES DE MESURES
PRISES EN MATIÈRE DE
MIGRATION, ISSUS DE
LA CONSULTATION DE
RAPPORTS

Action	Effet	Obstacles	Échelle	Exemples
Programmes de microcrédit	Obtenir les actifs et les capacités nécessaires pour devenir moins vulnérable aux chocs et aux stress et/ou faire face à leurs conséquences.	Les remboursements peuvent davantage piéger les bénéficiaires sur place. Disponibilité limitée. Souvent, les ressources n'atteignent pas les plus pauvres parmi les pauvres.	Généralement locale.	Self-Employed Women's Association (association de travailleuses indépendantes) (Inde). Bangladesh Unemployed Rehabilitation Organisation (association de réinsertion des chômeurs).
Soutien financier lié aux aléas naturels	Accéder à un financement rapide et prévisible en cas de catastrophe pour assurer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.	À l'heure actuelle, généralement fourni au cas par cas, ce qui retarde son versement. Souvent lié à l'économie formelle (ne concerne pas l'économie informelle).	Régionale à internationale.	
Polices d'assurance	Accroître la résilience financière de la population face aux catastrophes et aux chocs.	Problèmes d'accessibilité, coûts de transaction élevés pour les petits portefeuilles, faiblesse des institutions et manque de confiance.	Locale à nationale.	Turkish Catastrophe Insurance Pool (pool turc d'assurance contre les catastrophes). Pool mongol d'assurance du bétail. Mutuelle panafricaine de gestion des risques.
Programmes de réinstallation et de migration assistée	Permettre de déplacer les personnes de façon ordonnée et gérée en dehors de zones déjà touchées ou vulnérables.	Critères d'éligibilité souvent stricts et arbitraires. N'atteignent pas les groupes les plus pauvres de la société. La majorité ne souhaite peut-être pas déménager.	Locale à nationale.	Viet Nam : plans de relocalisation planifiés liés au gouvernement et à la CCNUCC pour favoriser l'éloignement des lieux à risque. PEID : déplacements facilités vers les États-Unis et la Nouvelle-Zélande par le biais de programmes de travail et d'une aide pour les passeports et les visas.

Action	Effet	Obstacles	Échelle	Exemples
Programmes liés aux envois de fonds pour financer la gestion durable « au pays ».	Évaluer la sensibilité des sols à l'érosion et d'autres qualités des sols.	La dépendance à l'égard de ressources extérieures peut limiter le développement local et provoquer une « fuite des cerveaux ».	Internationale	Pakistan : sommes investies par les migrants doublées par le gouvernement.
Politiques visant à décourager la conversion des sols.	Compléter les recettes déjà importantes provenant des envois de fonds de la diaspora.	Absence de données de référence dans de nombreux pays.	Locale à nationale	Système de classification de la capacité des sols aux États-Unis : aucune subvention n'est prévue pour la conversion de terres qui entrent dans les catégories indiquant leur dégradation probable.
Aménagement du territoire : principe de la propriété collective.	Donner un pouvoir d'action à la population concernant les décisions relatives à l'utilisation des ressources.	Corruption : accaparement des terres locales en vue de leur vente ultérieure. Inégalité de genre : parfois, les normes culturelles font que seuls les hommes héritent des terres.	Propre à chaque pays. Nécessité de définir des actions adaptées au contexte culturel.	Réformes foncières en Bolivie : des populations ont dû s'organiser et se sont vues attribuer des droits fonciers. Elles peuvent désormais décider de l'utilisation des terres à l'échelon local.
Inventaire des ressources	Décourager la migration vers les zones où les ressources sont vulnérables ou rares.	Absence de données de référence pour de nombreux pays.	Locale à nationale	Inventaire national des ressources mené par le Département de l'agriculture des États Unis : collecte et production d'informations sur l'état et les tendances des terres, des sols, de l'eau et des ressources associées.

Action	Effet	Obstacles	Échelle	Exemples
Initiatives de restauration des terres.	Guider les décisions relatives aux territoires à restaurer.	Restent très conceptuelles à l'heure actuelle. Restauration de zones susceptibles d'être (re) dégradées.	Locale à régionale	Afrique : Grande muraille verte Pakistan : Tsunami d'arbres Mexique : Commission des forêts
Marché de l'eau	Compenser les utilisateurs (agriculteurs) pour leur utilisation raisonnée de ressources en eau limitées.	Prise en compte suffisante des externalités dans la dynamique du marché.	Régionale à nationale	États-Unis Australie Chili Chine

À PROPOS DU GROUPE INTERNATIONAL D'EXPERTS SUR LES RESSOURCES

Objectifs du Groupe

Le Groupe international d'experts sur les ressources a été établi dans le but de proposer des évaluations scientifiques indépendantes, cohérentes et fiables de l'utilisation des ressources naturelles et de ses conséquences sur l'environnement tout au long du cycle de vie. Il vise à contribuer à mieux faire comprendre comment dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement tout en améliorant le bien-être.

Bénéficiant du large soutien de gouvernements et de communautés scientifiques, le Groupe est constitué d'éminents scientifiques et experts du monde entier, qui apportent leur expertise pluridisciplinaire pour aborder les questions de gestion des ressources.

Les informations figurant dans les rapports du Groupe international d'experts sur les ressources ont vocation à présenter des données factuelles et pertinentes pour l'action des pouvoirs publics, contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, et faciliter l'évaluation et le suivi de l'efficacité des politiques.

Publications du Groupe

Depuis le lancement du Groupe international d'experts sur les ressources en 2007, plus de 33 évaluations ont été publiées. Les évaluations publiées à ce jour démontrent les nombreuses possibilités pour les gouvernements, les entreprises et la société au sens large d'œuvrer ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques qui conduiront, à terme, à une gestion durable des ressources, notamment par une meilleure planification, l'innovation technologique et des incitations et investissements stratégiques.

Après sa création, le Groupe a d'abord consacré une grande partie de ses recherches à l'utilisation, aux stocks et aux pénuries de certaines ressources, ainsi qu'à l'élaboration et à l'application d'une démarche visant à dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement. Ces travaux comprennent des études sur les ressources axées en particulier sur les biocarburants, l'eau et l'utilisation et le recyclage des stocks de métaux dans la société.

Fort de cette base de connaissances, le Groupe a alors entrepris d'examiner les approches systémiques de l'utilisation des ressources. Il s'est notamment attaché à étudier les impacts directs et indirects du commerce sur l'utilisation des ressources naturelles, les questions liées à la gestion durable des terres et des systèmes alimentaires, les secteurs économiques et les matières prioritaires pour une gestion durable des ressources, les avantages, les risques et les compromis des technologies à faibles émissions de carbone, la dissociation au niveau des villes, ainsi que les possibilités inexploitées de dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources et de ses effets sur l'environnement.

Travaux futurs

Dans les mois à venir, le Groupe international d'experts sur les ressources se concentrera sur la situation, les tendances, les perspectives et les solutions autour de questions telles que la gestion durable des ressources, les incidences socioéconomiques de l'utilisation rationnelle des ressources et de l'économie circulaire, ainsi que les liens entre la finance et l'utilisation durable des ressources et l'économie circulaire concernant les produits électroniques grand public.

De plus amples informations sur le Groupe d'experts et ses recherches sont disponibles sur les sites suivants :

Site Web : www.resourcepanel.org

Twitter : <https://twitter.com/UNEPIRP>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/resourcepanel>

Contact : unep-irpsecretariat@un.org

Migrations humaines et ressources naturelles : Évaluation globale d'un système d'adaptation complexe

Les minéraux, les terres arables, l'eau et l'énergie sont des ressources qui influent fortement sur la mobilité humaine. Les décideurs doivent être conscients de la complexité du lien entre ressources et migration ainsi que de la nécessité de surveiller les territoires où les ressources manquent, notamment ceux où les populations humaines sont vulnérables. Les crises actuelles en Ukraine, en République bolivarienne du Venezuela et en Afghanistan, entre autres, ont mis en lumière les déplacements forcés. Si ces drames peuvent en effet être liés aux ressources, ils s'inscrivent dans un ensemble plus large de phénomènes de mobilité humaine ayant des effets sur le développement humain. La disponibilité ou la rareté des ressources naturelles a un impact sur les schémas migratoires. L'abondance de ressources peut ainsi attirer l'immigration, tandis que leur rareté peut soit « piéger » les populations, soit entraîner leur émigration (lorsque celle-ci est possible).

Ce rapport ouvre une discussion sur la relation entre les ressources naturelles et la mobilité humaine, suivant une approche intégrative qui prend en compte les multiples liens de cause à effet et interconnexions. Il fait le constat que les ressources naturelles ont une influence considérable sur la mobilité humaine, mais que ces relations ne sont pas linéaires. Sur la base de conclusions scientifiques, le rapport préconise une approche des politiques publiques fondée sur un système d'adaptation complexe. Il s'agit de prendre en considération les facteurs sociopsychologiques, financiers et démographiques qui régissent les interdépendances entre les ressources et la mobilité/l'immobilité. Enfin, le rapport passe en revue les politiques efficaces dans le cadre du lien entre les ressources et la mobilité, notamment en ce qui concerne la propriété foncière et les droits d'occupation, ainsi que les envois de fonds effectués par les migrants (y compris les « obligations vertes » en la matière), comme moyen de gérer plus efficacement la relation entre les ressources et la mobilité, pour de meilleurs résultats en termes écologiques et socioéconomiques.